

ne l'étaient pas avant, et quelles ont été leurs effets de connaissances. Elles ont une dimension plus pragmatique. Elles cherchent à éveiller des prises de conscience et à dégager des perspectives pour les acteurs(trices) qui interviennent dans le secteur éducatif ou en formation continue. Illustrons-le en prenant la Table ronde consacrée à la mixité scolaire. En posant la question « pour ou contre la mixité scolaire? », il est clair que les écarts de points de vue des spécialistes de pays différents montrent l'importance de l'histoire et de la culture de chacun des pays. La France, quant à elle, a beaucoup de mal à se poser cette question, tant la mixité y est considérée comme une conquête et un progrès. En même temps, les recherches féministes arrivent à des constats similaires et récurrents : les filles profitent moins de la mixité que les garçons ; dans les écoles mixtes, les filles manifestent des comportements d'avantage stéréotypés ; si l'école n'est pas directement responsable de l'émergence de stéréotypes sexuels, elle l'est de leur reproduction. Pour autant, les solutions ne sont pas simples, même s'il est tout à fait intéressant de prendre connaissance des expériences de non mixité totale ou réduites menées dans certains pays, de leurs objectifs, de leurs effets. Surtout lorsque l'on sait que les filles et les garçons, eux, préfèrent le groupe mixte. C'est donc peut-être avec ce point de départ, et plus globalement avec une meilleure connaissance de l'expérience des jeunes, qu'il faut affronter, comme le suggère Barbara Mapelli, les thèmes du changement à l'école.

Au total, cet ouvrage permet donc de pénétrer un champ de réflexion, de recherche, d'action encore mal connu avec beaucoup d'ouverture, compte tenu de la présence de chercheuses d'autres pays, bien entendu, mais aussi du parti pris de ne jamais masquer la complexité des questionnements, l'incertitude sur les voies à suivre.

Martine KHERROUBI
IUFM Créteil, CERLIS (Paris V-CNRS)

173

TARDIF Maurice, GAUTHIER Clermont (dir. synthèse) (1999). – *Pour ou contre un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants au Québec?* Laval (Québec) : Presses de l'Université, 195 p.

Voici un ouvrage qui peut paraître petit par sa taille, exotique par son origine, particulier par son très corporatif objet, et enfin loin des préoccupations qu'ont les enseignants en France. C'est pourtant un livre exemplaire à maints égards.

Il part du constat que depuis le milieu des années 80, et notamment depuis les deux rapports américains Holmes et Carnegie en 1986, s'est répandue un peu partout dans les pays développés l'idée de professionnaliser l'enseignement. Portée par des responsables de la formation des enseignants (le groupe Holmes en est un bon exemple) ou par des responsables économiques ou administratifs (Commission

Carnegie, Rapport Bancel en France, Conseil supérieur et ministère de l'Éducation au Québec...), cette revendication de professionnalisation semble atteindre les enseignants eux-mêmes, du moins au Québec, où le Conseil pédagogique interdisciplinaire, représentant des associations pédagogiques regroupant quelque quinze mille enseignants, a la création d'un ordre professionnel pour les enseignants.

Une telle mesure a une évidente portée sociale et politique, car elle créerait la profession la plus nombreuse du Québec, toucherait un cinquième de la population québécoise, si l'on comptabilise toutes les personnes concernées même indirectement (élèves, autres agents éducatifs, administrations scolaires) et constituerait, sur une question majeure pour l'avenir de la société, une délégation importante de la puissance publique à un corps représentant des intérêts particuliers.

Le débat social était inévitable, car si tout le monde est d'accord sur la nécessité de professionnaliser les enseignants, on se divise ensuite sur les moyens d'y parvenir. Certains, et notamment les syndicats, pensent la professionnalisation possible dans le cadre des relations de travail actuelles tout en revendiquant une reconnaissance symbolique de leur professionnalisme par une sorte de revalorisation. Les autres vont plus loin en réclamant « la création d'un ordre professionnel comme aboutissement logique ou du moins légal de la professionnalisation de l'enseignement. »

Au moment où a été conçu ce livre, le débat ne faisait que démarrer. Mais il devait vite se développer avec les audiences publiques organisées par l'Office des professions. Précédant le moment de l'affrontement, les deux responsables de l'ouvrage ont convié les organismes concernés et des spécialistes de l'éducation à présenter leurs points de vue de manière égalitaire en six contributions pour et six contre. Celles-ci sont précédées d'un bref et éclairant panorama de Stéphane Martineau sur la sociologie des professions. Elles sont suivies par une très éclairante synthèse en neuf points des arguments échangés, avec leurs forces et leurs faiblesses.

Les initiateurs de l'ouvrage déclaraient vouloir éclairer l'opinion publique et tout particulièrement les enseignants sur les enjeux d'un tel débat en favorisant de manière neutre l'explicitation des arguments des uns et des autres. Ils devraient pouvoir atteindre leur objectif, car leur ouvrage constitue un bel – et trop rare – exemple d'une entreprise tout à fait utile de pédagogie du débat civique : il rassemble les points de vue, les met côte à côte, les explicite en montrant leur force et leur faiblesse réciproque, permettant ainsi au lecteur de se faire un jugement « à tête repassée » et à l'abri des passions qui vont se déchaîner... Une telle entreprise introduisant un peu de distance et de raison entre l'homme, son action et ses passions ne peut qu'être bénéfique.

L'éducation est un objet inévitable de débats, car comme elle implique un projet sur l'homme de demain et donc sur la société future, il est inutile d'espérer mettre tout le monde d'accord. Il n'en est pas moins nécessaire de contribuer à la clarté des idées qui s'échangent et à l'avancée de leur confrontation. Cela s'avère très difficile. En effet, on a beau appeler cela un débat, on doit bien constater que les gens le plus souvent ne se parlent pas, ne s'expriment pas sur les mêmes supports éditoriaux, souvent s'ignorent ou au mieux se caricaturent : en fait, peur qu'il y ait débat dans ce qu'on appelle pompeusement l'espace public, peur déposer l'expression éclatée et sans grand intérêt de positions divergentes, peur que l'on passe du dos à dos ou du côté à côté au face à face, il n'y a qu'une seule solution : organiser le débat et lui consacrer un espace éditorial. C'est ce que les deux directeurs ont réussi ici.

Raymond BOURDONCLE
Université de Lille 3

NOUS AVONS REÇU

COUSIN Alain (1999). – *L'efficacité des collègues. Sociologie de l'effet établissement*. Paris : PUF, 226 p.

GUILLOTTE Alain (1999). – *Violence et éducation*. Paris : PUF, 238 p.

NOVOA Antonio (1998). – *Histoire et comparaison. (Essais sur l'éducation)*. Lisbonne : Educa, 209 p.

RIBES François (éd.) (1999). – *Cours de philosophie de Jacques Muglioni, 1956-1957*. Paris : CNDP, 192 p.

SNYDERS Georges (1999). – *Des élèves heureux... Réflexion sur la joie à l'école à partir de quelques textes littéraires*. Paris : L'Harmattan, Nouvelle éd. augmentée d'un débat avec J. Houssaye, 160 p.

VAN DER MAREN Jean-Marie (1999). – *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement*. Bruxelles : de Boeck, 255 p.

VANDEBERG Roland, HUBERMAN Michael (eds) (1999). – *Understanding and Preventing Teacher Burnout. A Sourcebook of International Research and Practice*. Cambridge : Cambridge University Press, 362 p.

VELZ Ewald (1999). – *Démocratiser pour réussir. De l'enseignement planifié à l'organisation de l'apprentissage*. Bruxelles : de Boeck, 388 p.